

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 798

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 58

À l'alinéa 5, supprimer le mot :

« relevant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.